

**Présents :**

Mmes Pascale CIEPLAK, Nadège DUMAS-MARROUFIN, Isabelle MORIN, Céline BLADIER SIGAUD et Odile RUIZ.

Mrs Jacques LORBLANCHET, Jean-François LESCURE, Olivier FRANCOIS, Philippe FERNANDEZ, Fabrice MOUNAL et Benoit BERGUES

**Absents ayant donné procuration :**

Joël GREZES ayant donné procuration à Céline BLADIER-SIGAUD.

Serge JAMMES ayant donné procuration à Jean-François LESCURE

Michel ARBITOURER ayant donné procuration à Pascale CIEPLAK

**Conseillère absente :** Sandrine COURATIER

**Secrétaire de séance :** Nadège DUMAS-MARROUFIN

**Ordre du jour**

- Participation pour les sorties d'initiation "Ski" au Lioran des écoles de Girac et Tauriac
- Révision des loyers des appartements locatifs
- Protection Foudre Eglise
- Mise en place C.I.A. (Complément Indemnitaire Annuel)
- Prolongation contrat Agent Technique Territorial non titulaire
- Attribution « Indemnité de Conseil » au comptable du Trésor
- Informations et questions diverses

**La séance est ouverte à 20h30**

**Participation pour les sorties d'initiation "Ski" au Lioran des écoles de Girac et Tauriac**

27 enfants de Puybrun avec 40 euros par enfant soit un total de 1.080,00 euros.

Le conseil donne son accord

**Révision des loyers des appartements locatifs**

Révision des loyers des appartements locatifs selon l'indice INSEE : augmentation de 8 à 10 euros pour les locations.

Le conseil donne son accord

**Protection Foudre Eglise**

Le parafoudre n'est pas aux normes. Attente de devis pour mise en conformité

**Mise en place C.I.A. (Complément Indemnitaire Annuel)**

En attente de plus d'informations

**Prolongation contrat Agent Technique Territorial non titulaire et Rédacteur non titulaire**

Prolongation contrat agent technique territorial non titulaire : contrat de 35 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de 3 mois.

Prolongation contrat Rédacteur non titulaire : contrat de 25 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de 4 mois.

### **Attribution « Indemnité de Conseil » au comptable du Trésor de Saint-Céré**

Ce n'est pas obligatoire.

Le conseil est contre le versement de cette indemnité notamment en argumentant la fermeture de la Trésorerie de Bretenoux occasionnant de nombreux désagréments

### **Informations et questions diverses**

- Service de dématérialisation des marchés confié au Centre de Gestion
- Formation CACES d'un agent communal : 678 Euros TTC pour deux jours. Le conseil est favorable.
- SDIS : augmentation de la participation de Puybrun de 1.300 Euros pour 2019 prise en charge par la Communauté de Communes CAUVALDOR
- Compte rendu du tribunal pour une habitante n'ayant pas réglé eau et assainissement : annulation des dettes de cette personne par le tribunal.
- Recensement 2017 : population recensée = 1005 habitants sur la commune

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.**

